

7I CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 300 euros

Siège social : 26 Avenue Victor Tassini, 07130 SAINT-PERAY
897 737 466 RCS AUBENAS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU 11 SEPTEMBRE 2024

Le onze septembre,
A neuf heures,

Monsieur Olivier LANGLOIS D'ESTAINOT, demeurant 26 Avenue Victor Tassini, 07130 ST PERAY

Agissant en qualité de Président de la société 7I CONSEILS sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directrice Générale de la Société, sans limitation de durée :

Madame Véronique LANGLOIS d'ESTAINOT

Née à SIDI BELABBES le 03 janvier 1959

De nationalité française

Demeurant 26 Avenue Victor Tassini, 07130 ST PERAY.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Véronique LANGLOIS d'ESTAINOT disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Madame Véronique LANGLOIS d'ESTAINOT aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Madame Véronique LANGLOIS d'ESTAINOT ainsi nommée accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Madame Véronique LANGLOIS d'ESTAINOT ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Directrice Générale.

Le Président

Olivier LANGLOIS D'ESTAINOT



La Directrice Générale

Véronique LANGLOIS d'ESTAINOT

« Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale »

Bon pour acceptation des fonctions
de Directrice Générale
